

FLASH INFOS

DECEMBRE 2024



MAIRIE DE LA RIVIERE
26 Avenue de Charlemagne
33126 La Rivière
05 57 24 98 28
mairie@lariviere33.fr

SOMMAIRE

- Edito Page 3
- Vœux Page 4
- Etat Civil Page 5
- Recensement Page 6
- Contes : « Les J.O. des Pères Noël » Page 7- 8 - 9
- Bricolage : Lutins de Noël Page 10 - 11
- Recette : Page 12
- Informations : Calendrier SMICVAL Page 13
- Associations : Page 14 à 19



Edito

Noël ! Quel moment important dans l'année :

C'est une parenthèse enchantée, joyeuse, remplie d'espoirs et de rêves.

Noël nous rassemble, ce temps de fête est aussi celui du bonheur à partager.

Noël est fait de traditions et de coutumes. Comme nous aimons voir le regard émerveillé des enfants devant le sapin qui scintille, avec les cadeaux à son pied.

Noël est magique, on soigne les décors, on a plaisir à offrir un présent, et c'est aussi la fête des papilles !

Noël c'est également des couleurs, le blanc pour la paix, le rouge pour les cadeaux et l'or pour les attentions précieuses.

Noël est une fête chrétienne qui célèbre la Nativité. Mais le XXe siècle a mondialisé la tradition du Père Noël et ajouté une dimension profane à cette fête.

Noël est un jour férié : avec lui nous rentrons dans une période festive jusqu'à la fin de l'année !

Mais, c'est en pensant à celles ou ceux qui sont seuls ou dans la difficulté que nous voulons par ces mots apporter notre réconfort.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, avec l'espoir qu'elles soient pour vous toutes et tous douces et sereines !

Bien amicalement,

Les membres du Conseil Municipal de La Rivière et le Maire, Dominique Beyly.



Cérémonie des voeux

Samedi 11 Janvier 2025 à 11 h 25

Salle d'armes du Château de La Rivière

Chères Riviéroises, Chers Riviérois,

C'est dans la magnifique salle d'armes du Château de La Rivière que toute l'équipe municipale aura le plaisir de vous présenter ses meilleurs vœux et vous invite à célébrer cette nouvelle année.

Nous aurons à cœur en ce début d'année de partager avec vous des instants de convivialité. Nous vous proposons un moment d'échanges et de partages, habitants de ce village, toutes générations confondues. Ce sera l'occasion de se rencontrer, d'évoquer avec chacune et chacun les perspectives qui seront en capacité d'améliorer ce terme souvent utilisé, mais au combien essentiel : le « vivre ensemble »

Alors, prolongeons l'esprit de fête enfants, parents, grands-parents autour d'un buffet et quelques boissons ! Nous vous demandons de bien vouloir confirmer vos présences en téléphonant à la Mairie de La Rivière : 05 57 24 98 28 ou par Mail : mairie@lariviere33.fr avant le 7 Janvier 2025.

Avec la joie de vous accueillir !

Bien cordialement, le Maire et les membres du Conseil Municipal.



Etat civil 2024



Mariages

- ♥ Mme ALLANO Clhoé, Danaé, Michèle et Mr MARTIGNON Tommaso le 29 juin 2024.
- ♥ Mme AYKANAT Tugçe et Mr ENRIQUE Loïc, Jérémie le 29 juin 2024

Nous adressons toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à ces heureux nouveaux couples



Naissances

- ♥ FERREIRA Théo né le 13 février 2024 à BORDEAUX
- ♥ BOURLA Margot, Marie née le 1^{er} mars 2024 à LIBOURNE
- ♥ VILLEGENTE Késio, né le 9 octobre 2024 à LIBOURNE

Nous adressons toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à ces heureux parents ainsi que la bienvenue dans notre commune à ces enfants.



Décès

Nous avons le regret d'avoir vu disparaître cette année...

- ♥ **Robert DUPUY décédé le 12 Août 2024**

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

Recensement militaire dès 16 ans

Garçons et Filles

Attestation demandée pour l'inscription au BAC ou au Permis de conduire

Les jeunes filles et les jeunes garçons qui auront 16 ans en 2024 sont priés de se faire recenser à la mairie de La Rivière.

Pour s'inscrire, se munir du livret de famille, et sa carte d'identité.

Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16 ième anniversaire.

Il faut se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le BAC ou le permis de conduire.





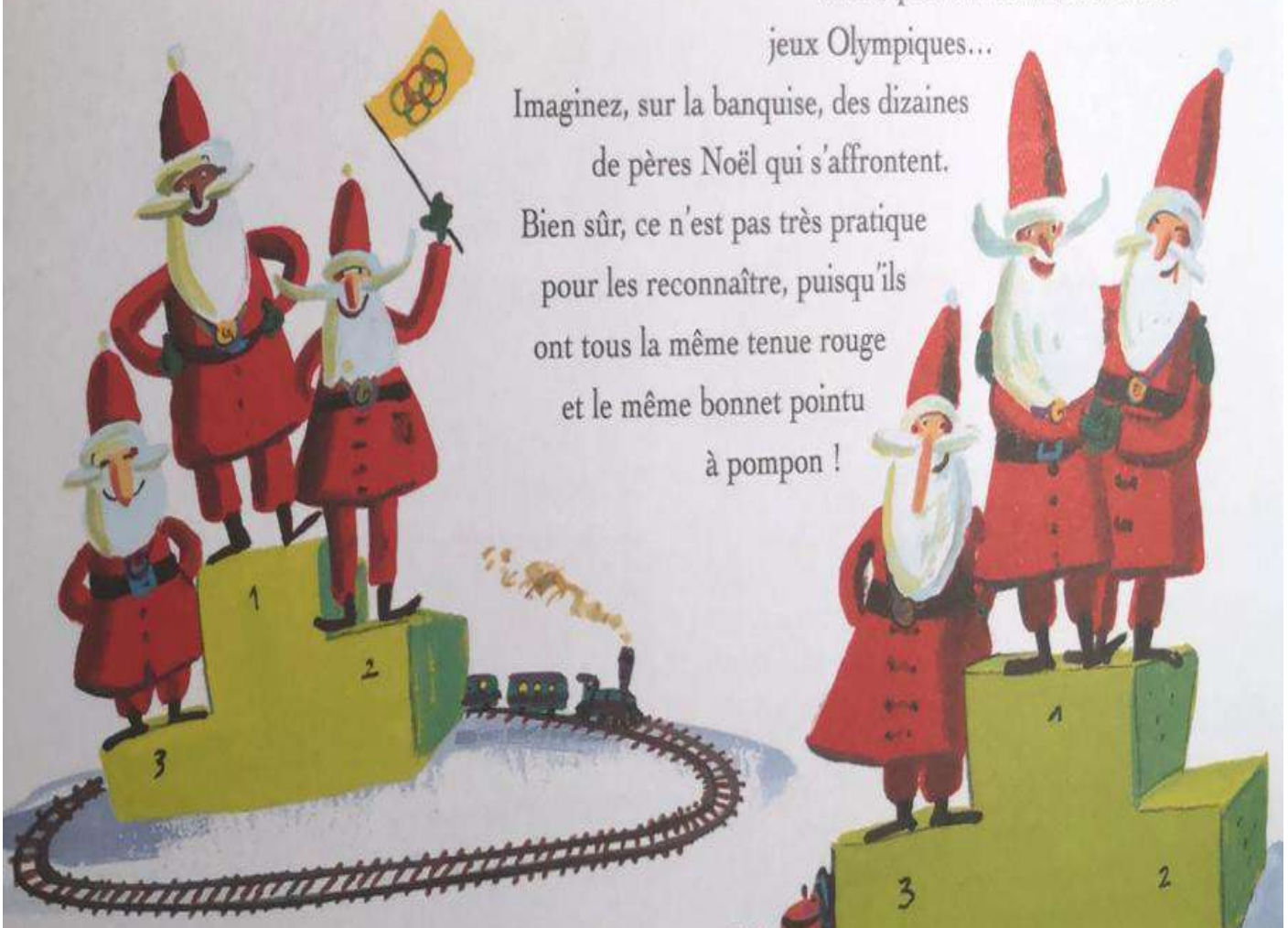
Les J.O. des pères Noël


Chaque année, quand les ateliers ont été nettoyés et que les lutins sont partis en congés payés, les pères Noël du monde entier disent qu'ils prennent des vacances, mais, en fait, ils se retrouvent au pôle Nord, dans un lieu tenu absolument secret.

Alors, peuvent commencer leurs jeux Olympiques...

Imaginez, sur la banquise, des dizaines de pères Noël qui s'affrontent.

Bien sûr, ce n'est pas très pratique pour les reconnaître, puisqu'ils ont tous la même tenue rouge et le même bonnet pointu à pompon !





Leurs épreuves sont également un peu spéciales : il faut faire voler un traîneau sans que personne n'entende les grelots ; ou bien, il faut trouver dans une hotte, les yeux bandés, le train électrique pour le petit Éric, de Jamaïque. Cette année, les arbitres ont même ajouté des difficultés : comment reconnaître deux jeux vidéo enveloppés, sans ouvrir les paquets ? Comment glisser une cage à lapins dans un chausson pointure 21 ? Et comment entrer dans un immeuble qui n'a pas de cheminée ? Évidemment, chacun a sa spécialité...

Les pères Noël d'Australie et d'Argentine sont les éternels médaillés des courses de traîneaux sur le sable : chez eux, Noël survient en plein été. Celui de New York peut descendre plus de trois cents étages dans un conduit, sans se coincer, depuis le sommet des gratte-ciel.

L'Indien et le Chinois arrivent à tasser un milliard de paquets dans leurs hottes.

Le père Noël d'Amazonie est le champion de la course d'orientation.



Mais, aux yeux de tous, il y a une épreuve plus importante que celles-là : c'est le concours de la Liste d'or. Le vainqueur de cette compétition sera un héros. Mais, pour gagner, il faut reconnaître, du premier coup d'œil, les lettres des enfants méritants et celles des sacripants. Le champion doit deviner, rien qu'en les lisant, si les lettres des enfants sont celles de vrais anges ou de terribles diables...

Et il faut un sacré talent pour distinguer ceux qui racontent la vérité et ceux qui ne méritent rien dans leurs chaussons !

Eh bien, mes amis, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer.

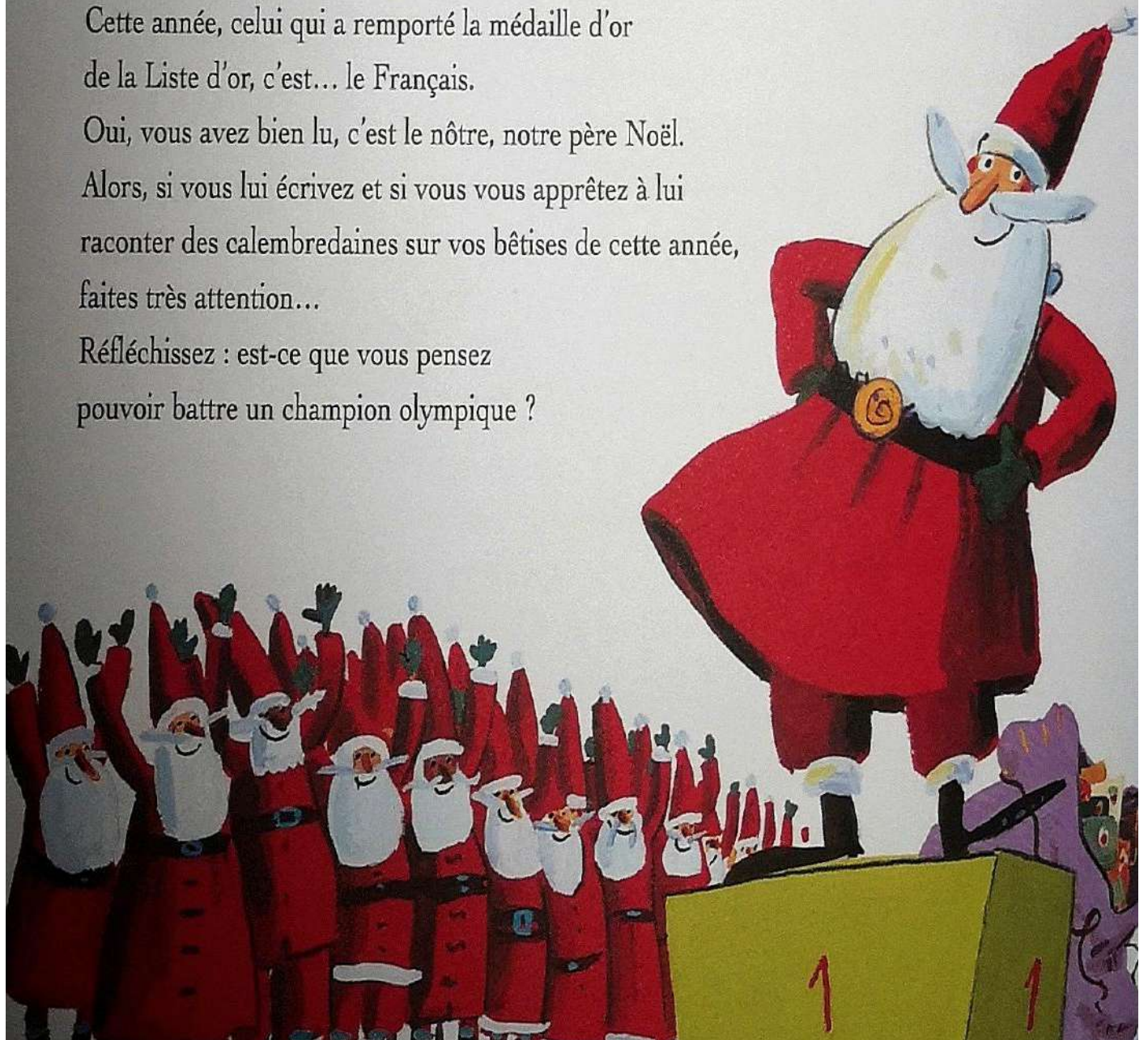
Une très, très mauvaise nouvelle...

Cette année, celui qui a remporté la médaille d'or de la Liste d'or, c'est... le Français.

Oui, vous avez bien lu, c'est le nôtre, notre père Noël.

Alors, si vous lui écrivez et si vous vous apprêtez à lui raconter des calembredaines sur vos bêtises de cette année, faites très attention...

Réfléchissez : est-ce que vous pensez pouvoir battre un champion olympique ?



Les lutins de Noël



Matériel



Pour fabriquer un lutin à accrocher dans le sapin il faut :

- une grosse perle en bois (Ø 4 cm)
- un bouchon en liège
- de la peinture et un pinceau
- un mini bonnet tricoté
- une méga chenille colorée
- un mini cadeau décoratif
- 2 yeux mobiles (Ø 1,2 cm)
- des stickers strass
- de la ficelle
- un pistolet à colle
- un marqueur noir

Étape 1



Peindre un bouchon avec de la peinture acrylique puis laisser sécher une petite heure.

Ce bouchon servira à fabriquer le corps du lutin.

Étape 2



Coller la grosse perle en bois sur le bouchon en liège en utilisant un pistolet à colle.

Étape 3



Coller un petit bonnet sur la perle en bois à l'aide du pistolet à colle.

Étape 4



Déplier le revers du bonnet puis le coller sur la perle afin d'agrandir ce dernier.

Étape 5



Coller 2 yeux mobiles puis dessiner un joli sourire avec un marqueur noir.

Étape 6



Coller 2 petits stickers strass sous les yeux ainsi que 3 ou 4 stickers sur le bouchon.

Étape 7



Coller un petit cadeau décoratif sur le côté du bouchon en utilisant le pistolet à colle.

Étape 8



Couper une méga chenille en 2 puis l'enrouler autour du cou du lutin afin de créer une écharpe toute douce.

Étape 9



Couper un morceau de ficelle de 20 cm, faire un double noeud autour du pompon puis nouer les 2 morceaux de ficelle ensemble.

Ainsi vous pourrez accrocher ce joli petit lutin dans le sapin de Noël.

Brownies sapin de Noël

Très facile > Préparation : 30 min > Cuisson : 20 min

INGRÉDIENTS

POUR 8 SAPINS

POUR LE BROWNIE :

150 g de chocolat noir
100 g de beurre
3 gros oeufs
70 g de cassonade
30 g de sucre blanc
60 g de farine
1 pincée de sel

POUR LE DÉCOR :

20 g de blanc d'oeuf
120 g de sucre glace
1 pointe de colorant vert
étoiles en sucre
smarties



PRÉPARATION

POUR BROWNIES SAPIN DE NOËL

Préparation : 30 min > Cuisson : 20 min

1. Placez le chocolat et le beurre coupés en morceaux sur un bain-marie et faites cuire jusqu'à ce qu'ils soient fondus.
2. Séparez les blancs des jaunes d'oeufs.
3. Dans un saladier, fouettez les jaunes d'oeufs avec la cassonade, puis incorporez leur le chocolat fondu et la farine.
4. Montez les blancs en neige ferme avec une pincée de sel. Sans cesser de fouetter, ajoutez le sucre blanc et fouettez à vitesse maximale durant encore quelques minutes pour faire meringuer.
5. Incorporez délicatement les blancs d'oeufs à l'appareil au chocolat.
6. Versez dans un moule à manqué de 24 à 26 cm de diamètre et faites cuire 20 min dans le four préchauffé à 180°C.
7. Sortez le brownie et laissez-le refroidir sur une grille. Puis coupez le gâteau en 8 parts égales.
8. Dans un grand bol, mélangez le sucre glace, le blanc d'oeufs et le colorant à l'aide d'une cuillère. Versez ce glaçage royal dans une poche à douille munie d'une douille cannelée de 1,8 mm.
9. Dessinez une guirlande sur les brownies et décorez avec des petits sucres en étoiles.

Mon conseil : si vous n'avez pas de poche à douille, vous pouvez mettre le glaçage dans un sac congélation et coupez la pointe avec une paire de ciseaux. Le résultat sera moins net mais c'est une astuce qui pourra vous dépanner !

Mon calendrier de collecte - LA RIVIERE

| Nov. 2024 | Déc. 2024 | Jan. 2025 | Fév. 2025 | Mars 2025 | Avril 2025 | Mai 2025 | Juin 2025 | Juil. 2025 | Août 2025 | Sep. 2025 | Oct. 2025 |
|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|----------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|
| Nov 01 (Férié) | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 | Nov 01 |
| Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 | Nov 02 |
| Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 | Nov 03 |
| Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 | Nov 04 |
| Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 | Nov 05 |
| Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 | Nov 06 |
| Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 | Nov 07 |
| Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 | Nov 08 |
| Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 | Nov 09 |
| Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 | Nov 10 |
| Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 | Nov 11 |
| Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 | Nov 12 |
| Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 | Nov 13 |
| Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 | Nov 14 |
| Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 | Nov 15 |
| Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 | Nov 16 |
| Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 | Nov 17 |
| Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 | Nov 18 |
| Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 | Nov 19 |
| Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 | Nov 20 |
| Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 | Nov 21 |
| Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 | Nov 22 |
| Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 | Nov 23 |
| Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 | Nov 24 |
| Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 | Nov 25 |
| Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 | Nov 26 |
| Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 | Nov 27 |
| Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 | Nov 28 |
| Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 | Nov 29 |
| Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 | Nov 30 |
| Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 | Nov 31 |

Les non-recyclables.
Ordures ménagères

Les recyclables.
Papier & Emballages

Les restes alimentaires.
Bio-déchets

Vos bacs seront collectés sur les jours indiqués sur le calendrier, passés à bien les rendre la veille au soir à l'heure des jours bacs, vos bacs sont collectés jusqu'au 1er mai, 20 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi suivant.

ATTENTION : Si votre bac n'a pas été collecté plusieurs fois dans la semaine, celle du jour fera l'objet d'une collecte, et rattrapée.



n° 12
Décembre 2024

BILAN ...ET PROJETS

L'AN II d'ASTERIE s'appretant à tirer sa révérence, l'Assemblée Générale s'est tenue ce jeudi 28 novembre, à la Mairie de la Rivière, en présence d'une trentaine des membres d'Astérie. L'occasion pour passer en revue les animations et activités de l'année. Et si le **vide-grenier** et **Halloween** n'ont pas pu être organisés, ce n'est que partie remise !

2 déc. 2023 **SOIREE RACLETTE** Belle ambiance pour la quarantaine de convives, grâce au duo pop-rock « Moon Above » et à l'accueil du Face à l'Eau.

23 mars **APRES-MIDI JEUX** Malgré une fréquentation un peu faible, l'ambiance fut conviviale à la salle des Fêtes de St Michel.

6 avril **TROC' PLANTES** Bien qu'expérimentale, cette opération a eu son petit succès et sera renouvelée.

7 sept **TABLES VILLAGEOISES** Le grand succès de l'an II ! Après les JO, Astérie a offert des jeux et un barbecue olympique ! Et le karaoké en cérémonie de clôture fut à la hauteur !

11 novembre **EGLISE** Le tour de l'Eglise et le jardin de la cure avaient bien besoin d'un nettoyage-débroussaillage. Une bonne équipe a su se mobiliser pour mener l'affaire à bien.

Animations de NOËL



Samedi 14
décembre 2024
14h30 – 18h
Place de la
Mairie La Rivière

ASTÉRIE
Événement

Le VRAI Père Noël sera là !

Il vous attend avec impatience !

Photographiez-vous pour immortaliser cet instant !

Tout l'après-midi, vous pourrez aider les lutins à achever les décorations de la Mairie de la Rivière :

Atelier peinture, Grande Fresque de Noël - tout est fourni !

Décoration du Sapin – Apportez des décors de votre maison ou créés par vous pour les accrocher dans le sapin.

Mais aussi venez profiter des Lutins qui vous conteront de Belles et Grandes Histoires ...

Un chocolat chaud offert aux enfants et un espace buvette avec Vin Chaud, Boissons diverses et Gourmandises.

« Quand tu sais qu'on t'attend au tournant, mieux vaut aller tout droit. »



Randonnée pédestre

**14 et 15
juin 2025**

Allure libre
Parcours de 6 à 64 km
Départ d'une des 8 étapes
Départ entre 7h et 10h
Convoyage en bus pour retour

**Avec escape game
et jeu de piste**

Inscriptions à partir
du 11 janvier 2025

Téléphone : 06 82 72 15 64 ou 06 79 16 26 86
Email : contact@ronde-des-vignobles-fronsadais.fr



Du Plaisir de Lire

Bibliothèque Intercommunale de St-Michel-de-Fronsac, La-Rivière, St-Germain-de-La-Rivière

L'association propose depuis longtemps diverses activités, mais de nouvelles animations ont vu le jour en 2024.

Des livres pour tous

Le choix des livres évolue en permanence grâce à l'achat d'ouvrages, aux dons et aux livres prêtés par la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt). La bibliothèque dispose d'un fonds important de livres pour enfants constamment renouvelé : imagiers, albums, livres d'activités ou documentaires, romans jeunesse, bandes dessinées, ...

Les élèves de l'école de St-Michel viennent à la bibliothèque le lundi après-midi. Et des bénévoles se déplacent dans les écoles de La Rivière et de St-Germain le jeudi pour lire des histoires et faire emprunter des livres aux enfants.

Une fois par mois, un « Apéro livres » est organisé dans les locaux de la bibliothèque. Les adhérents peuvent présenter un livre lu récemment et partager un moment convivial autour des boissons et des gâteaux apportés par les participants.

Du cinéma presque toute l'année

Chaque semaine, une séance est proposée à prix réduit dans une des salles de Libourne ou de Saint André de Cubzac ou même gratuitement sur la plate-forme en ligne biblio.gironde.fr accessible à tous les adhérents de la bibliothèque.

Deux sorties exceptionnelles « resto + ciné » ont été organisées à Bordeaux avec projection au cinéma Utopia. Et tous les mois, pendant l'« Apéro films » qui a lieu en alternance dans une des communes, les spectateurs peuvent échanger sur les derniers films vus ensemble avant de boire et de manger ce que chacun a préparé.



De nouvelles animations :



Une première bourse aux livres a eu lieu à St-Michel en octobre dans le cadre de l'événement culturel national « Biblis en folie ». Ceux qui le voulaient pouvaient s'y associer et venir vendre ou échanger leurs livres.

Deux autrices, Geneviève de Dietrich qui vit et écrit à Fronsac et Sandrine Biyi qui situe le plus souvent l'action de ses romans en Aquitaine, sont venues, l'une en mai et l'autre en novembre, pour présenter aux lecteurs leurs livres les plus récents. Elles ont aussi parlé de leur travail d'écriture.

Certains bénévoles ont fabriqué et décoré des boîtes à livres. L'une a été installée devant la mairie de La-Rivière et l'autre à la CDC (Communauté De Communes) à St-Germain.

Et en fin d'année, les deux premières après-midis jeux organisées en partenariat avec l'association Astérie ont permis aux amateurs, jeunes et moins jeunes, de découvrir des jeux classiques ou nouveaux.

Les bénévoles de l'association « Du plaisir de lire » qui font vivre la Bibliothèque Intercommunale vous accueillent à St-Michel le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 16h à 18h.

Contact

Téléphone : 06 47 51 64 25

Mail bibliotheque-st-michel-fronsac@orange.fr





Un sourire d'enfant vaut tous les présents 😊.

Toute l'équipe de l'Association des Enfants des 3 Vallons aime voir vos enfants (qui sont aussi les nôtres 😊) sourire et rires, c'est notre raison d'être, et nous en sommes certains, la vôtre aussi, celle pour laquelle vous partez travailler chaque matin, vous vous levez la nuit quand votre enfant pleure, vous jouez aux petites voitures ou aux Barbie même si ce n'est pas votre « kiffe »...

Nous avons choisi de prendre de notre temps, dans un emploi du temps déjà bien rempli, pour remplir cet objectif, la joie de nos enfants.

Les membres de cette association qui se sont succédé au fil des ans, sont fiers des résultats obtenus et ont tous le souhait de continuer dans cette voie.

Voici ce que votre argent, votre disponibilité à nos côtés, notre temps et notre argent également, ont permis de réaliser en 2023-2024 :

> Pour l'École de Saint Michel de Fronsac : subvention de 2 000 €

- Spectacle de Noël (chansons d'Aldebert) pour toute l'école : 595 €
- Projet Maternelle et Cinéma. 2 sorties : bus 105 € et entrées 49,40 € / bus 105 € et entrées 46,80 €
- Sortie à Porchères (CP/CE1) : bus 335 € et entrées 233,50 €
- Activités avec l'association L'Empreinte (CP/CE1) : 390 €
- Sortie cinéma St André de Cubzac (MS/GS et CP/CE1) : entrées 205 €

> Pour l'École de La Rivière : subvention de 2 000 €

La subvention a été utilisée mais le maître de l'année dernière ayant quitté ses fonctions

nous ne sommes pas en mesure de détailler précisément pour quelles activités.

> Pour l'École de Saint Germain de La Rivière : subvention de 2 000 €

- Participation à la sortie réalisée à l'écomusée de Marquèze.
- Participation à l'achat d'échasses pour les élèves.

Nous sommes convaincus que tous ensemble nous pourrions continuer à donner de la joie à nos enfants. Et vous, y croyez-vous ?

« Seul on va plus vite. Ensemble on va plus loin » Proverbe de sagesse Africaine

Et si nous allions plus loin, tous ensemble, pour nos enfants ? 🙏❤️

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'un des membres du bureau (ci-dessous) pour poser toutes vos questions et, si vous le pouvez, nous rejoindre pour une ou plusieurs actions 😊.

L'Association des Enfants des 3 Vallons



BUREAU ASSOCIATION LES ENFANTS DES 3 VALLONS



Marie Dussieux
Présidente



Jessica Deslorieux
Vice-Présidente



Éric Dussieux
Trésorier



Valérie Hoffstetter
Réseaux sociaux



Benjamin Figuès
Vice-Trésorier



Caroline Castagné
Secrétaire



Anna Stehnova
Vice-Secrétaire



JOYEUSES FETES A TOUS



Mairie de LA RIVIERE